



FONDS DE DOTATION PASSERELLES

102 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. FURMANN
P. LAMBERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
E. SPIEGEL
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018



FONDS DE DOTATION PASSERELLES

102 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux Membres du Conseil d'Administration
du FONDS DE DOTATION PASSERELLES

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **FONDS DE DOTATION PASSERELLES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons validé la réalité des fonds reçus, nous sommes assurés de leur emploi conforme à l'objet de votre entité et à l'intention des donateurs. Notamment, nous nous sommes attachés à valider la comptabilisation en fonds propres sur un compte de dotation non consommable, la cession à titre gratuit par l'Association de la Réforme Sociale de Haute-pierre, au profit de votre entité, d'une créance détenue sur la SCI Avicenne.

Par ailleurs, il existe une procédure contentieuse ouverte par Monsieur le Préfet de Paris portant sur le respect de la législation régissant les fonds de dotation. Sur ce point l'annexe aux comptes annuels expose sous « faits caractéristiques de l'exercice », au troisième alinéa, les éléments en discussion avec la Préfecture de Paris. Nous nous sommes assurés de la correcte description de la problématique dans l'annexe aux comptes annuels et, tenant compte des éléments juridiques qui nous ont été transmis, nous estimons que l'appréciation fournie par l'entité quant à l'issue finale de cette procédure est cohérente.

Nous nous sommes également attachés à valider la justification et à vérifier le chiffrage de la quote part de subvention consommable rapportée au résultat. La correcte comptabilisation de ces opérations et la pertinence des informations y relatives présentées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels sont validées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colmar, le 27 juin 2019



COFIME AUDIT S.A.S.
Philippe LAMBERGER
Commissaire aux comptes

Annexe du rapport

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

FIDUCONSEILS

Groupe Fidurevision

FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	9 973	7 562	2 412	5 491
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	65 652		65 652	1 370
Créances rattachées à des participations	16 927 508		16 927 508	14 851 472
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 118		1 118	1 100
TOTAL (I)	17 004 251	7 562	16 996 690	14 859 433
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 460		2 460	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	7 358		7 358	12
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 030 733		2 030 733	4 045 546
Charges constatées d'avance (3)	1 120		1 120	297
TOTAL (III)	2 041 671		2 041 671	4 045 855
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 045 922	7 562	19 038 361	18 905 288



(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

FIDUCONSEILS

Groupe Fidurevision

FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 028 931	18 874 450
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 370	700
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		670
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	19 030 301	18 875 820
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	8 060	29 468
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 038 361	18 905 288



(1) Dont à plus d'un an
 (1) Dont à moins d'un an
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (3) Dont emprunts participatifs

8 060

29 468

COMPTE DE RÉSULTAT

FIDUCONSEILS

Groupe Fidurevision

FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)				
Production stockée				
Production immobilisée		670	-670	-100,00
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions, amortis, transferts de charges		482	-482	-100,00
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	145 519	217 219	-71 700	-33,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	145 519	218 372	-72 852	-33,36
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	102 060	99 114	2 946	2,97
Impôts, taxes et versements assimilés	3 865	12 720	-8 855	-69,62
Salaires et traitements	24 741	71 817	-47 077	-65,55
Charges sociales	11 739	30 955	-19 216	-62,08
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 080	3 035	45	1,49
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	37	1	36	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	145 521	217 643	-72 121	-33,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-2	729	-731	-100,26
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)				



COMPTE DE RÉSULTAT

FIDUCONSEILS

Groupe Fidurevision

FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2		2	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2		2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		59	-59	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		59	-59	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2	-59	61	103,19
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE		670	-670	-100,00
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	145 521	218 372	-72 850	-33,36
TOTAL DES CHARGES	145 521	217 702	-72 180	-33,16
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)		670	-670	-100,00
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL		670	-670	-100

* Y compris :
 Redevances de crédit-bail mobilier
 Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

2

-59



ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 19 038 360,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- acquisition au cours de l'exercice des titres de la SA ZUNDEL & KOHLER dont l'actif comporte principalement un ensemble immobilier.

- le fonds de dotation reçoit principalement des dotations non consommables, dont seuls les revenus peuvent être utilisés au service de ses missions. Ces dotations sont inscrites au compte #1025 "Donations"

Ainsi le fonds de dotation a reçu par voie de donation de l'Association de la Réforme Sociale de Haute-pierre une créance sur la SCI Avicenne, qui a été comptabilisée dans ce compte.

- Depuis près de deux ans, le Fonds de dotation Passerelles est en lien avec la Préfecture de police de Paris afin de répondre à ses demandes sur l'organisation, le fonctionnement et l'activité du fonds.

La Préfecture de Paris a posé un ensemble de questions visant à s'assurer de la régularité du fonctionnement du Fonds de dotation Passerelles. A ce titre, il lui a été demandé de fournir des éléments précis quant aux actions concrètes mises en œuvre par le fonds au titre de son objet (nature des opérations envisagées, partenaires, calendrier) et de démontrer la rentabilité attendue des investissements effectués dans le capital des sociétés civiles immobilières Avicenne et Confluences. Il lui a été également demandé de transmettre l'accord de droit britannique, dit Grand Agreement, contracté entre le fonds de dotation et Qatar Charity United Kingdom, ainsi que le contrat de prêt conclu entre le fonds et les deux SCI précitées.

Le préfet a menacer d'engager une procédure de suspension des activités du fonds de 6 mois en cas de réponses non satisfaisantes.

Le Fonds de dotation Passerelles a postulé de la régularité de son fonctionnement et a apporté, à plusieurs reprises, des précisions sur les organismes pouvant bénéficier de son soutien financier, sur les estimations de valeur locative qui devraient constituer les ressources du fonds, issues des placements réalisés. A ce stade, le Fonds de dotation Passerelles continue ses échanges avec la Préfecture de Paris.

Le fonds attend à présent une levée de la procédure de suspension au cours du second semestre 2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2018 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général en tenant compte du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

L'avis n° 2009-01 du Conseil National de la Comptabilité daté du 5 février 2009 et relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, a modifié le règlement n° 99-01 pour tenir compte des spécificités des fondations et fonds de dotation.

La dotation consommable de l'exercice s'élève à 146 K€. Cette dotation a pour objet de couvrir les frais de

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

fonctionnement du fonds de dotation.

Cet emploi des fonds est conforme à l'intention des donateurs mais ne correspond pas à la position exprimée par le préfet en juillet 2018.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| - Matériels informatiques | 3 ans |
| - Mobiliers de bureau | 4 à 5 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	9 973		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	9 973		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		14 852 842		2 140 318
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		1 100		18
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	14 853 942		2 140 336
		TOTAL GENERAL	14 863 915		2 140 336

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			9 973	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			9 973	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				16 993 160	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				1 118	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			16 994 278	
		TOTAL GENERAL			17 004 251	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. aménag.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		4 482	3 080		7 562
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	4 482	3 080		7 562
	TOTAL GENERAL	4 482	3 080		7 562

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								



CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SCI CONFLUENCES - -	1 000		70,00	700	700	14 351 536				
SCI AVICENNE - -	1 000		67,00	670	670	2 575 971				
SA ZUNDEL & KOHLER - -	180 000		91,80	64 282	64 282	6 374				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										



- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Filiales non reprises au § A :
 - Filiales françaises
 - Filiales étrangères
- Participations non reprises au § A :
 - Dans des sociétés françaises
 - Dans des sociétés étrangères



- Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- Dans la monnaie locale d'opération.
- En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	16 927 508		16 927 508
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 118		1 118
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 358	7 358	
	Charges constatées d'avance	1 120	1 120	
TOTAUX		16 937 104	8 478	16 928 626
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 120
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 120

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 044
Disponibilités	
TOTAL	1 044



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 060	8 060		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	8 060	8 060		



- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

5 724

TOTAL DES CHARGES À PAYER

5 724



HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 256	5 160
TOTAL	5 256	5 160



LES EFFECTIFS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :		1,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

